

## DIMENSIONS SOCIO-CULTURELLES DE LA TERMINOLOGIE FRANCOPHONE

Sanda-Maria ARDELEANU

Université «Ștefan cel Mare», Suceava, Roumanie

Notre travail focalise sur la dynamique linguistique à partir du terme de *francophonie* et de son évolution sémantique et morphologique. On constate que le socio-culturel laisse ses empreintes d'une façon déterminante sur la terminologie francophone.

**Mots-clés:** *francophonie, francophilophonie, imaginaire linguistique, discours francophone, terminologie francophone.*

## SOCIO-CULTURAL PERSPECTIVES UPON THE FRANCOPHONE TERMINOLOGY

The article focusses upon the problem of linguistic dynamic, with a special case: the word *francophonie* and its semantic and morphological evolution. We conclude that the socio-cultural aspects are determinant upon the francophone terminology.

**Keywords:** *francophonie, francophilophonie, linguistic imaginary, francophone discourse, francophone terminology.*

## I. Introduction

Ce n'est pas un secret ni même une découverte quand on affirme l'existence et l'usage du *discours francophone* en tant que type de discours, avec ses marques lexicales, morfo-syntaxiques, rhétoriques et stylistiques aisément reconnaissables, même «à distance», c'est-à-dire par le locuteur/interlocuteur commun, non-impliqué dans «l'affaire francophone». Il y a, d'ailleurs, toute une direction de recherche dans l'Analyse du discours, représentée, entre autres, par le Professeur Michel Francard de l'Université de Louvain, qui consacre ses analyses au fonctionnement du discours francophone, les corpus d'étude étant complexes et bien représentés du point de vue des paliers de la/des langue/s.

Nous devons assurément faire les liens logiques entre la mise en oeuvre du discours francophone et l'identité même de ce mouvement politique, à larges ouvertures sociales, culturelles, historiques, qu'est la Francophonie internationale. Mais le fait même qu'on puisse parler de: «chacun sa francophonie», «ma francophonie à moi», «notre francophonie», «une langue partagée, le français, devenue symbole de la démocratie linguistique»..., nous encourage à continuer à investiguer les mécanismes, les structures et les stratégies utilisés dans le *discours francophone*.

Cela ne veut pas dire qu'on n'ait plus droit, au-delà des études objectives, à instruments et méthodologies validés, à des jugements de valeur purement subjectifs, à des (auto-)évaluations qu'on rencontre souvent au sein des «locuteurs-créeurs du discours francophone: «ce n'est que des blablas», «un beau discours, mais les faits...», «c'est toujours la même Jeannette autrement coiffée», «voilà pourquoi on perd en Francophonie», «c'est notre discours qui tue nos idéaux», «il faut changer de discours», «il faut passer à l'acte», etc. Le discours est «le coupable de service», tout comme «le manque de communication» quand quelque chose ne va pas au bureau ou à la maison.

Dans ma double qualité de participant à la création du discours francophone et de témoin de son évolution, dans une dynamique assez lente, pour ne pas dire «inertie» ou «conservatorisme discursif», permettez-moi de focaliser, dans le contexte de cette importante réunion scientifique, sur la *terminologie francophone* et son impact social et culturel, vu le besoin d'extension de l'influence des valeurs de la Francophonie dans notre nouveau monde, marqué, entre autres, par un changement de paradigme des termes qui dominaient autrefois la linguistique, la sociolinguistique, ainsi que d'autres sciences du langage. Ce renouveau radical porte sur la *langue* comme «principe unificateur» dans un monde où les contacts interlinguistiques et interculturels sont devenus habituels ou normatifs. Le discours francophone enregistre des modifications déterminées justement par cette nouvelle opportunité pour nous, les chercheurs-linguistes, sociolinguistes, pragmatolinguistes et d'autres, de ne plus considérer les langues que du point de vue de leur origine, ou de leurs formes expressives, au détriment de la perspective sur leur capacité à exprimer une culture, une identité, au profit de la communication.

## II. Francophilophonie roumaine et francophonie moldave

Combien de langues bénéficient aujourd'hui de tant de syntagmes métadiscursifs comme le français: le français - «lingua franca», «langue universelle», «centre de la Francophonie mondiale», «langue native»,

«langue officielle», «langue résiduelle», «langue acquise», «langue d'adoption», «langue-phare», «langue symbole», «langue mythique», «langue de la culture», «langue de la diplomatie», «langue exil», «langue internationale»... [1]. Et ce sont ces dénominations, évaluatives subjectives et objectives à la fois, qui ont donné un nouveau sens, menant à une nouvelle définition de la *francophonie*: si initialement la *francophonie* désignait l'ensemble d'individus parlant le français, suite au dynamisme sémantique du mot, il est devenu un terme polysémique qui recouvre les réalités hétérogènes contenues dans les exemples cités.

La Francophonie s'organise surtout, mais pas seulement, autour du français, mais ce français n'est pas partout le français standard de l'Hexagone? Car plus une langue se répand dans l'espace plus elle tend à se particulariser de sorte que les variétés du français inondent la Planète et les modifications du système phonétique, morpho-syntaxique ou du fond lexical du français sont parfois importantes. Les usages régionaux et locaux font du français une langue dynamique, à multiples facettes, qui réunit toute une variété de parlers en gardant dans l'imaginaire de ses locuteurs l'image d'une «langue unique et idéale» [2, p.45-52].

Dans les pays de l'Europe, le dynamisme du français est pris pour repère et encourage l'évolution de nos propres langues, comme le roumain. De nouvelles relations solidaires s'institutionnalisent, car «la langue française est médiatrice, et nos pas impératrice» [3], jouant un rôle de ciment des langues de la nouvelle Europe.

La tradition francophone de nos deux pays de langue roumaine y reste un repère fondamental pour la culture et l'identité linguistique, due aussi bien aux raisons de latinité qu'aux faits historiques. Notre parcours francophone enregistre actuellement une nouvelle étape, signalée dans le Rapport sur *la Francophonie et la Francophilie*, en tant que *moteurs de croissance durable*, rédigé par Jacques Attali et présenté en France en décembre 2014 [4]. Un nouveau terme apparaît dans ce texte pour la première fois: la *francophilophonie*, qui est une création lexicale (officielle), pas encore mentionnée par les dictionnaires. Ce mot marque une délimitation au niveau de la francophonie roumaine dans les deux espaces, la Roumanie et la République de Moldavie: la Bessarabie continue à être nommée parmi les *pays francophones*, où le français n'est pas langue officielle, mais langue de culture et de tradition, alors que la Roumanie est intégrée aux *pays francophilophones*. Ce mot est issu du besoin d'ajouter aux *pays francophones* et *francophiles* les personnalités pour lesquelles l'usage du français revêt une importance particulière dans leur vie professionnelle et spirituelle. Il s'agit des diasporas francophones, des étrangers formés dans le système français d'enseignement (lycée français, échange universitaire, diplôme français) et des élites des pays non-francophones, formées au français et portant la culture et la langue française.

Le discours francophone s'enrichit, de la sorte, avec un nouveau terme, *francophilophonie*, qui illustre aussi bien le potentiel considérable de diffusion de la langue française dans les espaces économiques non-francophones que le rôle des personnalités influentes du monde des affaires, de la politique, de la culture, des médias. La francophilophonie constitue ainsi une communauté très vaste, l'espace roumain trouvant une place de choix dans cette composante francophilophone, difficile à chiffrer, mais reconnue pour son poids considérable dans la diffusion de la langue française et de l'influence francophone [1].

### III. Du socio-culturel à la terminologie francophone ou vice-versa?

Nous devons rappeler ici la célèbre distinction qu'on retrouve dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, qui montre les liens existant entre l'interaction entre les langues et les phénomènes sociaux [5, p.281]:

«Dans toute masse humaine deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraires: d'une part, l'esprit particularisant, l'«esprit de clocher»; de l'autre, la force de l'«intercourse», qui crée les communications entre les hommes.»

Saussure applique cette distinction à la problématique du changement linguistique, montrant que des traits ou des formes peuvent, grâce à la force d'intercourse, gagner des régions nouvelles. Il s'agit donc d'une forme unifiante qui s'oppose au morcellement dialectal lequel est le corollaire de l'esprit de clocher.

Dans une contribution au Colloque *Sens et signification dans les espaces francophones*, qui a eu lieu en 2012 à Nantes, Michel Francard applique cette dichotomie saussurienne sur la situation présente du discours francophone et sa/ses terminologie/s [6]:

«Ces «mots de la francophonie» (Depecker) – mieux, ces mots des francophones – sont l'objet non seulement des spécialistes, mais aussi d'un très large public, et cela dans toutes les communautés francophones. Initialement considérées comme des déviances (cf. les listes de belgicisms, de canadianisms, d'helvétismes, qu'il convenait de «chasser»), parfois comme des témoins d'un folklore passéiste («le français régional est ce

qui reste des patois lorsque les patois ont disparu»), les variantes diatopiques (ou géographiques) constituent aujourd'hui une des facettes les plus visibles de l'affirmation identitaire des francophones, au point de devenir un fonds de commerce largement exploité par les éditeurs et même... par les dictionnaires usuels de référence» [6].

Cette perspective sur l'analyse de la construction identitaire de la francophonie et des francophones à travers des discours et «au prisme de ses mots» impose et explique à la fois la nécessité de (re)penser les termes de la Francophonie, «non d'un point de vue essentialiste mais comme des co-constructions impliquant des acteurs individuels et collectifs» [6].

C'est ce qui se passe avec la famille du mot *francophone* qui illustre l'évolution significative des représentations des francophones qui contestent l'imposition d'une norme unique, standard au profit des normes dont celle communicationnelle s'impose comme légitimité linguistique du locuteur [7, p.40-64]. La dynamique du terme *francophonie* s'inscrit dans le «mouvement» lexical généralisé de nos jours – des réalités socio-culturelles (où rentrent le *politique* aussi), à l'enrichissement de la/des langue/s au moyen de la créativité linguistique/langagière.

Ces productions discursives de type métalinguistique sont clairement le résultat d'une co-construction et la création des «mots de la francophonie» contribue, sans nul doute, aujourd'hui, à la diffusion d'un discours paradoxal sur l'identité francophone, au singulier ou au pluriel, comme vous le préférez.

#### IV. Centre-périphérie dans la dynamique des termes de la francophonie

Dans la dynamique de la terminologie francophone, on pose naturellement le problème de la légitimité linguistique qui, traditionnellement, est vue comme une distinction inégalement répartie dans nos sociétés, pour qu'en francophonie elle soit associée plutôt à la dimension géographique. Il y a néanmoins une *légitimité sociale d'autorité* qui se reflète sans aucun doute dans l'acceptation d'un terme ou d'un autre, elle pouvant mener vers le modèle centre-périphérie (Bourdieu, 1982), déjà bien présent dans beaucoup de disciplines des sciences humaines (économie, géographie, histoire). La terminologie francophone officielle aurait du mal à s'imposer à partir des zones de la «francophonie périphérique» où les communautés francophones partagent une insécurité linguistique étonamment proche dans ses composantes. «Cette insécurité linguistique repose sur une hiérarchie des normes dont le sommet est associé à un centre mythique (le centre de la France, l'Ile-de-France, Paris) qui élabore la norme de référence, seule légitime» [6].

Ainsi, on arrive au savant Eugène Coșeriu et à la reconnaissance du principe selon lequel tout ce qui se passe dans nos langues se trouve en étroite liaison avec les besoins de communication situés en *synchronie dynamique* [8]. Puisque la langue se trouve dans un mouvement continu, s'adaptant aux besoins communicationnels des locuteurs, elle s'inscrit dans un processus naturel qui englobe des transformations qui font naître une nouvelle entité, sensiblement différente par rapport à l'antérieure. *Identité et différence*, voilà deux concepts qui fonctionnent aussi dans la dynamique de la terminologie francophone.

En même temps, chez Coșeriu [9], on voit la différence entre *changement* et *innovation* dans la langue. Le *changement* implique des phénomènes linguistique axés sur la continuité et la divergence. L'*innovation* est donnée par les significations occasionnelles dans la langue, tout en s'appuyant sur un certain caractère individuel qui s'éloigne des informations déjà existantes dans la langue. Par les transformations produites, volontairement ou involontairement, l'*innovation* peut acquérir le statut de *fait de langue* si elle réussit à répondre aux besoins communicationnels des locuteurs. Une autre exigence majeure vise le respect des tendances d'évolution qui se manifestent naturellement dans la langue.

En d'autres termes, *changer* le discours francophone signifie diffuser ou généraliser une innovation linguistique (*francophilophone*) par des adoptions successives qui apportent de l'originalité dans la langue. Ainsi, la réalité de la langue devient une réalité dynamique, vivante, car le *changement* représente une caractéristique inhérente à la vie d'une langue, même *idéale*, à un certain moment de son évolution constante.

#### V. En guise de conclusion

L'*innovation* dans la terminologie francophone est un procédé linguistique qui provoque des «événements» dans la langue sous forme de *faits de langue*. Ce processus (re)confirme la thèse cosérienne sur l'importance décisive que la langue a eue depuis toujours par chaque locuteur en tant qu'instrument indispensable pour percevoir correctement son environnement.

Sans doute, l'évolution de la terminologie francophone est étroitement liée au développement de la Francophonie et de son discours. Nous ne pouvons pas nous demander si ce discours suit son parcours vers un *idéal de langue*, un *idéal du discours francophone*. La culture européenne est bâtie sur la diversité

linguistique. Il est clair que l'idéal du discours francophone ne va pas vers un processus normatif qui annule la diversité linguistique. Un idéal du discours francophone va plutôt vers l'expression des liens très forts existants entre la langue et la réalité socio-culturelle, car il est bien nécessaire de faire toujours attention aux caractéristiques du contexte de communication, tout en repérant la manière dans laquelle elles peuvent influencer son fonctionnement idéal.

Dans ce sens, la langue française n'est pas seulement un instrument de communication, mais aussi, comme toute autre langue, d'ailleurs, un facteur d'identité, en plus, un vecteur culturel d'ensemble. Elle encourage, par son existence même, le plurilinguisme comme marque d'un modèle culturel global.

Nous pouvons donc affirmer, avec Abdou Diouf, que «la langue française est notre bien commun». En tant que francophones et/ou francophilophones, «nous n'en partageons pas seulement l'usage. Nous partageons aussi la responsabilité de son évolution et de sa diffusion».

#### Références:

1. ARDELEANU, S.-M., ȘOVEA, M. *La Francophilophonie roumaine – une réalité à vivre (repères et essais)*. Iași: Casa Editorială Demiurg, 2015. ISBN 978-973-152-293-7
2. ARDELEANU, S.-M., COROI, I.-C. De l'idéal de la langue à la réalité de la langue. En: *ANADISS*, 2014, no.17, *Savoir(s) et discours*. Suceava: Universitatea Suceava, p.45-52. ISSN 1842-0400
3. DENIAUX, X. *La Francophonie*. Paris: PUF, 1995.
4. ATTALI, J. *La Francophonie et la Francophilie, moteurs de croissance durable*. Paris: Direction de l'information légale et administrative, 2014.
5. SAUSSURE, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot, 1973.
6. FRANCARD, M. «La Francophonie au prisme de ses mots», Contribution au Colloque *Sens et signification dans les espaces francophones*. Nantes, 19-21 avril 2012.
7. HOUDEBINE, A.-M. L'imaginaire linguistique entre langue idéale et idéal de langue, entre norme et normes. En: *Lingvistică integrală – Multilingvism – Discurs literar*. Cernăuți: Helena Bukovina, 2014, p.40-64.
8. MARTINET, A. *Éléments de linguistique générale*. Paris: Colin, 1960.
9. COȘERIU, E. *Lingvistica integrală*. București: Editura Fundației Culturale Române, 1996.

Prezentat la 02.10.2015

în cadrul Colocviului Internațional

**Dialogisme et polyphonie dans les langages de spécialité –  
vers une socioterminologie dynamique**